

### Barème INSEE du revenu disponible correspondant au seuil de pauvreté à 60 % selon le type de Ménage

#### Revenu disponible correspondant au seuil de pauvreté selon le type de ménage

	Seuil à 60 %
Personnes seules	1 216 €
Familles monoparentales, un enfant de moins de 14 ans	1 581 €
Familles monoparentales un enfant de 14 ans ou plus	1 825 €
Couples sans enfant	1 825 €
Couples un enfant de moins de 14 ans	2 190 €
Couples un enfant de 14 ans ou plus	2 433 €
Couples deux enfants de moins de 14 ans	2 554 €
Couples deux enfants, dont un de moins de 14 ans	2 798 €
Couples deux enfants de 14 ans ou plus	3 041 €

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA 2022

Pour les autres compositions familiales (familles monoparentales avec plusieurs enfants ou couples avec plus de deux enfants), **le seuil sera majoré de 313 € par enfant supplémentaire, quelque soit son âge.**

Concernant des adultes supplémentaires au domicile : **le seuil sera majoré de 608 € par adulte.**

**A noter : Ce barème fera l'objet d'une actualisation régulière en fonction des données publiées par l'INSEE sur la base du revenu disponible correspondant au seuil de pauvreté à 60 %.**